



Syndicat Mixte des Transports en Commun
de l'agglomération toulousaine

Dossier de presse

Comité Syndical du 6 juillet 2022



Dossier de presse

Toulouse, le 6 juillet 2022

SOMMAIRE

- **Evolution de la gamme tarifaire : protéger les usagers face à l'inflation et sanctuariser les tarifs pour les plus modestes**
- **3^{ème} ligne de métro : approbation du 1^{er} marché de génie civil**
- **Bilan 2021 de la démarche accessibilité du réseau Tisséo**
- **Mieux connaître les habitudes de déplacements des habitants sur le territoire grâce à une enquête ménages**
- **Actualités du réseau**
- **Investissements**



Dossier de presse

Toulouse, le 6 juillet 2022

▪ Evolution de la gamme tarifaire : protéger les usagers face à l'inflation et sanctuariser les tarifs pour les plus modestes

▪ Grille tarifaire 2022– 2026 complète en annexe du dossier.

Le 29 mars 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités avait approuvé à l'unanimité la mise en place de la tarification solidaire et l'évolution des tarifs sur la période 2017-2021.

Les prochaines évolutions annuelles des tarifs sur la période 2022-2026, doivent à présent être arrêtées, en lien avec la feuille de route de Tisséo Collectivités et le développement du réseau de transport dans les prochaines années.

Pour répondre au mieux aux besoins de chacun, les propositions tarifaires faites au Comité Syndical du 6 juillet 2022 ont pour objectifs :

- De poursuivre la démarche engagée en 2017 avec l'instauration de la tarification solidaire, et le vote d'une évolution pluriannuelle des tarifs (2017 à 2021).
- D'accompagner le développement de l'offre Tisséo,
- De rester un des réseaux d'une grande agglomération parmi les moins chers de France,
- De renforcer l'équité et la justice sociale en conservant des avantages uniques en France pour ceux qui en ont le plus besoin.

✓ Pour le grand public, une évolution tarifaire inférieure à l'inflation

Les principes suivants issus de la délibération de 2017 sont maintenus :

- Hausse du ticket unitaire de 0,10 € tous les 4 ans, soit au 1^{er} septembre 2022 et 1^{er} juillet 2026,
- Évolution annuelle de 2% des titres à décompte, de l'abonnement 7 Jours et du 30 Jours 30 déplacements,
- Revalorisation des abonnements 31 Jours Tout Public chaque année, de 1€.

Dans une logique de cohérence et de lisibilité, les différents tarifs annexes (navette aéroport, ticket « ventes à bord », parcs-relais, gamme Pro, fabrication des cartes Pastel, etc.) sont également concernés par l'évolution progressive des tarifs.



Dossier de presse

Toulouse, le 6 juillet 2022

Par ailleurs, le prix des abonnements annuels est calculé aujourd'hui sur une base de 10 abonnements mensuels (soit 2 mois offerts). À compter du 1^{er} juillet 2023, ils progresseront de manière à tendre vers 1 mois offert en 2028, à l'instar de ce qui est pratiqué actuellement par la Métropole de Lyon.

✓ Adaptation des tarifications jeunes

Tisséo maintiendra une tarification spéciale très attractive pour les jeunes de moins de 26 ans. Actuellement, Toulouse est avec Grenoble la grande ville la moins chère pour les jeunes.

Une nouveauté cependant :

A compter du 1^{er} juillet 2023, un critère de ressources (statut boursiers) est introduit pour bénéficier du tarif le plus bas de la tarification solidaire jeunes.

Les principes suivants sont appliqués :

- Les jeunes de moins de 26 ans conservent l'accès systématique à la tarification solidaire.
- Les 4 - 10 ans continuent de bénéficier du tarif le plus bas sans conditions.
- À partir de 11 ans, soit à l'entrée au Collège, l'accès au tarif d'abonnement le plus bas est soumis aux conditions de ressources (statut boursiers).
- Un nouveau tarif solidaire pour les collégiens, lycéens et étudiants non boursiers est mis en place en juillet 2023.
- La gratuité est maintenue pour les étudiants boursiers échelon 7.

L'évolution des tarifs est définie jusqu'en 2026 afin de donner une parfaite visibilité aux usagers.

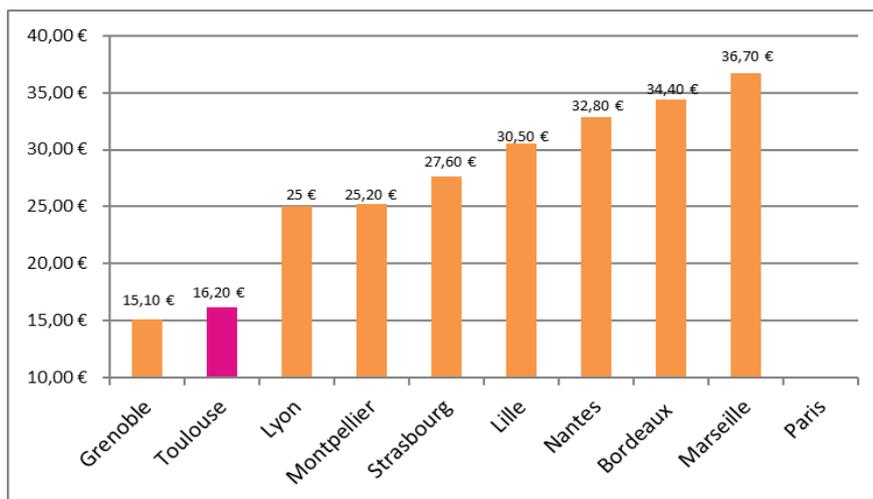
64 % des jeunes de moins de 26 ans ne sont pas concernés par cette réforme de la tarification. Pour eux, rien ne change.



Dossier de presse

Toulouse, le 6 juillet 2022

Tour d'horizon des réseaux en 2022 – Jeunes de moins 26 ans



Toulouse reste l'un des réseaux les moins chers de France pour les jeunes de moins de 26 ans.

« Je m'appelle Emma, j'ai 20 ans et je suis étudiante à l'Université Paul Sabatier, j'emprunte le réseau tous les jours pour aller à la fac. Au 1^{er} juillet 2023, je bénéficierai du tarif intermédiaire mis en place par Tisséo Collectivités pour les étudiants non boursiers. Je paierai mon abonnement 31 Jours 13,10€.

Les collégiens et lycéens continuent de bénéficier de l'aller/retour gratuit pris en charge par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne ou la Région Occitanie pour les déplacements scolaires (hors vacances).

✓ Introduction d'un nouveau seuil pour la tarification solidaire

Aujourd'hui, les retraités et séniors, les personnes en situation de handicap entre 50 à 79 % d'incapacité et les demandeurs d'emploi indemnisés bénéficient systématiquement de la tarification solidaire quel que soit leur niveau de ressources. Les plus modestes ont accès au tarif le plus bas voire à la gratuité.



Dossier de presse

Toulouse, le 6 juillet 2022

À compter du 1er septembre 2022, un nouveau seuil est créé pour ces publics dès lors que leurs revenus sont supérieurs à l'équivalent de deux fois le SMIC Net (soit 2600€/mois). Un tarif pour l'abonnement 31 Jours à hauteur de 50 % de réduction est instauré pour ces publics (27,50€/mois en valeur 1er septembre 2022). Il sera valorisé de 0,50€ chaque année.

En dehors de ce nouveau seuil, les niveaux de ressources actuellement appliqués et basés sur des mécanismes nationaux (SMIC Net, Allocation Adulte Handicapé et Complémentaire Santé Solidaire) sont maintenus.

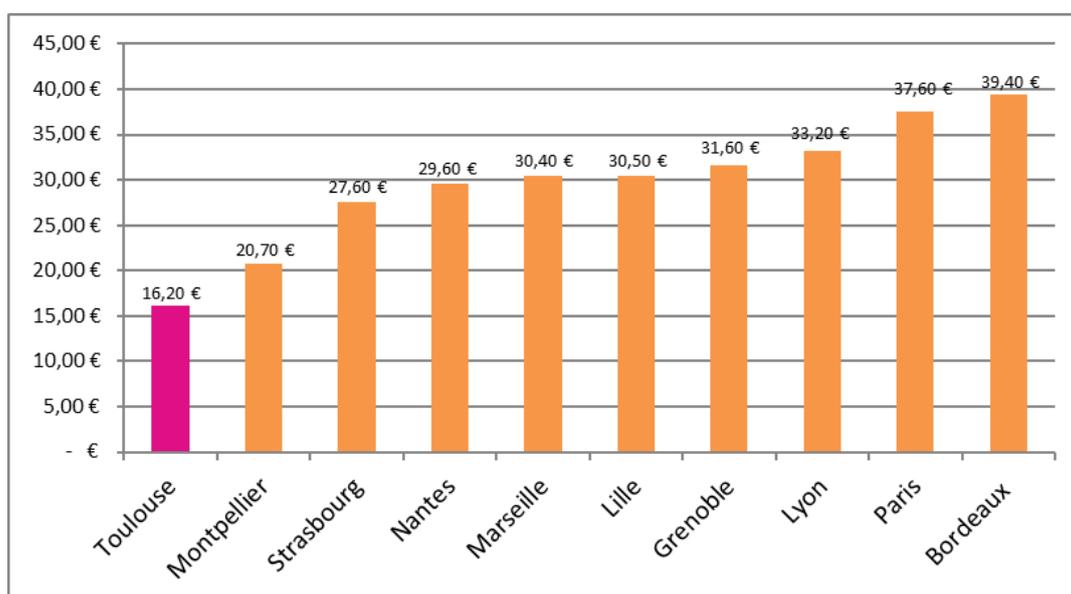
Les niveaux de ressources existants pour bénéficier de la tarification solidaire et le fonctionnement du dispositif à destination des demandeurs d'emploi non indemnisés et des demandeurs d'asile sont inchangés.

Les estimations indiquent que plus de 64 % des bénéficiaires actuels des tarifs solidaires ne sont pas concernés par cette évolution.

1400€/mois net c'est le montant moyen d'une pension de retraite (Source : DREES 2020)

955€/mois net c'est le montant moyen d'une allocation chômage (Source : INSEE 2021)

Toulouse reste le réseau le moins cher de France pour ces publics Abonnement mensuel Séniors



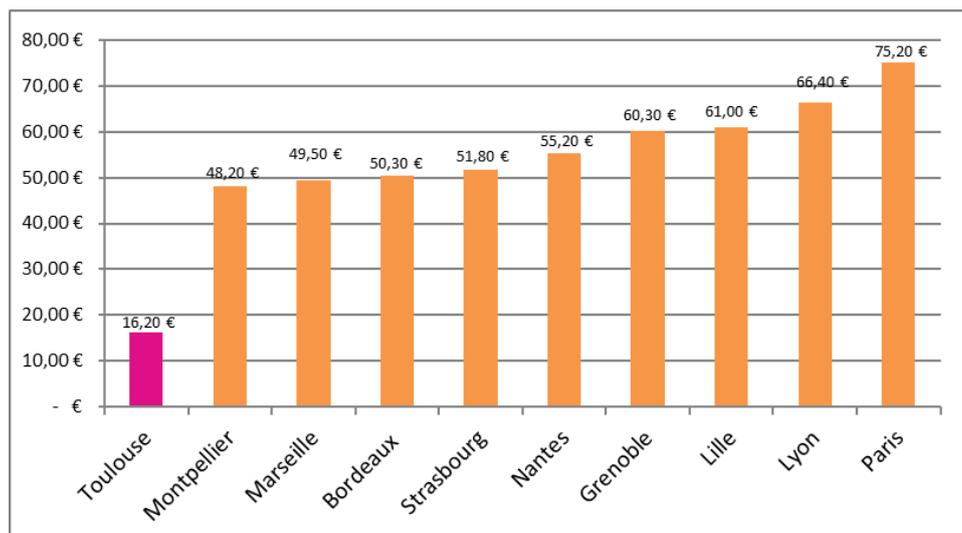


Dossier de presse

Toulouse, le 6 juillet 2022

Abonnement mensuel Demandeurs d'emploi

Exemple : Tarif pour un demandeur d'emploi qui perçoit 1500€ net d'indemnités Pôle Emploi



« Je m'appelle Philippe, retraité de 70 ans et ancien cadre de l'aéronautique, j'habite en périphérie de Toulouse, j'ai un revenu mensuel de 3000€ par mois. J'utilise le réseau Tisséo pour mes déplacements du quotidien. Avec le nouveau seuil de réduction pour les revenus supérieurs à 2 fois le SMIC, soit 2606€ par mois, le tarif de mon abonnement 31 Jours s'élèvera donc à compter du 1^{er} septembre 2022 à 27,50€ ».

« Je m'appelle Éliane, j'ai 62 ans et je suis retraitée. Mes revenus s'élèvent à 1500€/mois. À compter du mois de septembre 2022, je bénéficierai du dispositif de tarification solidaire qui tient compte du niveau de ressources. J'aurai donc le choix entre un abonnement 31 Jours à 16,70€ ou un abonnement annuel à 167,00 €. Pour moi, rien ne change ».

« Je m'appelle Marc, je suis demandeur d'emploi indemnisé par Pôle Emploi et je suis actuellement bénéficiaire du dispositif de tarification solidaire. Je perçois 1190€/ mois. Je continuerai, au 1^{er} septembre 2022, à avoir droit au tarif réduit le plus bas pour mon abonnement 31 Jours, à savoir 11,30€/mois ».



Dossier de presse

Toulouse, le 6 juillet 2022

■ 3^{ème} ligne de métro : approbation du 1^{er} marché de génie civil

Au cours de cette séance, ce sont plus de 16,8 M€ d'investissements qui ont été approuvés.

Avec la poursuite des acquisitions foncières, ce sont près de 9,8 M€ qui vont être investis dans les projets métro, au travers des délibérations votées au cours de ce comité syndical.

Parmi ces marchés, le premier marché de génie civil, concernant la construction des puits Canal Latéral et Launaguet, a été attribué à la société GTM Sud-Ouest pour un montant total s'élevant à près de 3,8 M€. Ce marché permettra de concrétiser le démarrage des travaux de génie civil, comme annoncé, à la fin de l'année.

Les consultations pour les lots tunneliers et viaducs sont en cours. Ces marchés seront attribués d'ici la fin de l'année ou au tout début de l'année prochaine.

■ Mieux connaître les habitudes de déplacements des habitants sur le territoire grâce à une enquête ménages

Lors du Comité Syndical du 6 juillet 2022, une convention entre le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et Tisséo Collectivités a été approuvée pour la réalisation et le financement d'une enquête mobilité certifiée CEREMA (EMC²) sur le périmètre de l'aire urbaine de Toulouse. La période retenue est comprise entre septembre 2022 et janvier 2023 juste avant le démarrage des travaux de génie civil de la 3^{ème} ligne de métro. Elle sera réalisée par le groupement d'entreprises TEST/TERRE D'APPELS FIELD et les premiers résultats seront prêts pour fin 2023.

Les enquêtes mobilité certifiées CEREMA sont des outils de mesure tous modes, dont la méthodologie, commune à tous les territoires, est développée par CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement). Administrées à un échantillon de ménages représentatifs du territoire, elles permettent de collecter des données très complètes sur le ménage, ses membres, les déplacements de chaque membre de la famille. Elles fournissent des indicateurs d'équipements des ménages, de mobilité individuelle, de par les différents modes de déplacement, de flux par zone, etc.

D'un montant estimé à 1,3M€, cette enquête fait l'objet d'un partenariat avec la Région Occitanie pour un montant prévisionnel de 215 000€ et d'une subvention de l'Etat de 240 000€. Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne apportera une contribution forfaitaire de 75 000€.



Dossier de presse

Toulouse, le 6 juillet 2022

▪ Bilan 2021 de la démarche accessibilité de Tisséo

Tisséo Collectivités s'est engagé depuis 2009 dans une démarche volontariste de mise en accessibilité du réseau et de confort d'usage pour tous.

L'année 2021 a été riche en concertation avec les associations de la CARUT (Commission Accessibilité du Réseau Urbain Tisséo) : 13 ateliers se sont tenus avec les associations notamment sur les projets de la 3^{ème} ligne de métro, de Téléo ou d'achats de rames de tramway.

En 2021, c'est également 84 arrêts de bus qui ont été mis aux normes d'accessibilité, et 308 heures de formation dédiées au handicap ont été réalisées à destination des agents de Tisséo Voyageurs,

De 2016 à 2021, Tisséo Collectivités a consacré près de 30M€ à l'amélioration de l'accessibilité du réseau.

Rappel :

- Le site internet tisseo.fr utilise les standards du web pour une accessibilité complète des pages aux personnes déficientes visuelles (W3C) tout en étant compatible avec les aides techniques (CSS2 : plage braille, lecteur vocal, navigation sans souris, etc.)
- L'application Tisséo permet de connaître en temps réel l'actualité du réseau notamment en termes d'accessibilité d'un arrêt de bus, de la disponibilité d'un ascenseur, etc. Elle permet également d'acheter un titre de transport et de le valider avec son smartphone Android et est adapté aux personnes déficientes visuelles.
- Depuis septembre 2019, une personne déficiente visuelle peut disposer d'une carte pastel sur laquelle sont portée en braille les mentions « Tisséo » afin de la distinguer des autres cartes dans son portefeuille + les mentions « titulaire » ou « accompagnant » et la date de validité de la carte.
- Depuis février 2020, Tisséo Collectivités propose l'accessibilité du service d'information téléphonique « Allô Tisséo » aux personnes sourdes, malentendantes ou présentant des difficultés d'élocution. Ce service gratuit est une solution multisupport : tablette, smartphone et ordinateur équipés d'une webcam et d'un micro. En 2021, 53 appels ont été passés via la plateforme dédiée [ACCEO](#), dont 39 en langue des signes française, 10 en transcription instantanée de la parole et 4 en langue parlée complétée.

En complément de la mise en accessibilité du réseau Tisséo, c'est chaque année, plus de 5.6M€ qui sont consacrés au service Mobibus, le service dédié aux déplacements de personnes dont le degré d'autonomie ne permet pas d'utiliser le réseau régulier.

2 400 personnes ont utilisé ce service en 2021, réalisant 145 000 voyages.



Dossier de presse

Toulouse, le 6 juillet 2022

■ Actualités du réseau

Depuis le 4 juillet 2022 : lancement de l'expérimentation open paiement (paiement sans contact) sur la navette aéroport. Ce nouveau service permet d'acheter et de valider son titre de transport sur les valideurs avec son smartphone.

6 juillet 2022 : approbation du programme d'opération du nouveau Linéo 7 entre Saint-Orens Lycée et Université Paul Sabatier. Sa mise en service est prévue en septembre 2025. Le coût d'investissement est évalué à 17,32M€ HT (valeur juin 2022) dont 9,13M€ HT pour Tisséo Collectivités.

L'objectif de fréquentation est estimé à 7 000 voyageurs par jour. Le nouveau Linéo 7 représente 10,5km et comporte 24 arrêts. Il desservira dans un rayon de 400m, 20 500 habitants et 16 500 emplois et de nombreux établissements scolaires et universitaires (Maison de la Formation Jacqueline Auriol, Lycée Saint-Orens, Lycée Bellevue, B612, Université Paul Sabatier, INSA, ISAE, ENAC, CNES, LAAS).

Fin juin 2022 : La candidature de Tisséo Collectivités a été retenue au premier appel à projets Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe – Transport 2021-2027, dans le cadre de la ligne de financement « Actions liées à la mobilité durable et multimodale – Enveloppe générale (CEF-T-2021-SUSTMOBGEN) ».

Le MIE est le « Mécanisme pour l'interconnexion en Europe », également appelé « Connecting Europe Facility (CEF) ». Il s'agit d'un instrument financier, qui s'inscrit dans le cadre de la politique européenne du Réseau Transeuropéen de Transport (RTE-T) qui vise notamment à renforcer l'interconnexion des territoires en Europe, à développer des réseaux transeuropéens modernes et performants, et à contribuer à l'atteinte des objectifs de l'Union européenne en matière de développement durable, notamment en favorisant les modes de transport respectueux de l'environnement.

En 2016, Tisséo Collectivités avait obtenu une aide européenne de 9,8M€ au titre du MIE-Transport pour le financement des études techniques, socio-économiques, urbaines et de sécurité, relatives au projet de 3^{ème} ligne de métro et de Ligne Aéroport Express.

En septembre 2021, la Commission Européenne a lancé les nouveaux appels à projets MIE-T pour la période 2021-2027. Au titre du premier Appel 2021, et en cohérence avec l'avancement du projet de 3^{ème} ligne de métro et de Ligne Aéroport Express, Tisséo Collectivités sollicite le cofinancement d'une partie des études de conception de l'infrastructure et des études préalables aux travaux préparatoires de la 3^{ème} ligne de métro réalisées ou prévues entre janvier 2021 et décembre 2023. L'assiette éligible représenterait un montant de 22,6M€, correspondant à une subvention de 11,3M€ (taux : 50%).

Prochaine étape : signature de la convention en octobre 2022.

1^{er} au 15 août 2022 : Arrêt du Téléo pour maintenance.



Dossier de presse

Toulouse, le 6 juillet 2022

Eté 2022 : Perturbations sur le réseau tram

▪ du 18 au 24 juillet 2022 inclus : la station de tram Odyssud sur T1 ne sera pas desservie en direction de Palais de Justice. Les voyageurs pourront emprunter les stations Place du Relais et Patinoire-Barradels.

Des navettes bus assureront la liaison entre la station de métro Arènes, le MEETT et l'aéroport au plus près de la desserte assurée habituellement par le tram :

▪ du 25 juillet au 16 août 2022 inclus : les lignes de tramway T1 et T2 ne circuleront pas. Pendant cette période, les navettes « T1' » et « T2' » fonctionneront de 5h à minuit en semaine et jusqu'à 00h30 le week-end.

▪ du 17 au 26 août 2022 inclus : la ligne de tramway T2 fonctionnera dans son intégralité entre Palais de Justice et Aéroport de Blagnac. La Ligne T1 ne circulera pas et ne desservira pas les stations comprises entre Ancely et MEETT. La section comprise entre Ancely et Palais de Justice sera desservie par la ligne T2. Pendant cette période, les navettes bus T1' seront mises en place entre les stations Ancely et MEETT de 5h30 à 00h40 en semaine et jusqu'à 1h le week-end.

La navette aéroport fonctionnera normalement pendant la durée des travaux.

29 août 2022 : Mise en service du Linéo 10 entre Fenouillet et La Vache et du réseau associé.

29 août 2022 : Nouvelle organisation du réseau bus dans le secteur François Verdier pour accompagner l'embellissement de la rue de Metz.

29 août 2022 : Ouverture du nouveau P+R en ouvrage de la station Mirail Basso Cambo.

1^{er} septembre 2022 : Application de la nouvelle gamme tarifaire



Dossier de presse

Toulouse, le 6 juillet 2022

Investissements

Ce sont plus de **16,8 M€ d'investissements** qui ont été approuvés au cours de cette séance. Cela concerne de nombreux marchés et conventions, dont celui évoqué précédemment pour le démarrage des travaux de la 3^{ème} ligne de métro. Avec la poursuite des acquisitions foncières, ce sont près de 9,8 M€ qui seront investis dans les projets métro, au travers de ce comité syndical.

De plus, le programme du **nouveau Linéo 7** a été approuvé. Il représente un investissement d'un peu plus de **9,1 M€ pour les transports en commun**. Cet investissement sera porté par Toulouse Métropole, en charge des travaux de voirie.